## Paris : La Samaritaine en enquête... publique ?

Ce Lundi 16 janvier 2012 avait lieu une réunion d'information, voulue par la commissaire enquêteur en charge de l'enquête publique sur le réaménagement de l'ex Samaritaine, gigantesque opération de transformation urbaine initiée par son propriétaire actuel LVMH, (entré dans le capital en 2001, qui après avoir concédé deux immeubles rue de Rivoli, ferma pour raisons de sécurité un beau jour de 2005, en pleine candidature de Paris pour les J.O de 2012, le vaisseau amiral et ainsi mit fin l'histoire du célèbre magasin "La samaritaine".) A la place, le bâtiment classé conçu par l'architecte Henri Sauvage, avec sa façade plein sud donnant sur la Seine, deviendra un hôtel de luxe, sans doute le seul en Europe situé en centre historique d'une capitale avec vue sur son fleuve. Derrière ; une opération de bureaux principalement situé dans l'immeuble de Frantz Jourdain, et enfin coté rue de Rivoli, après démolition de guatre immeubles, une opération de reconstruction dense confiée pour la conception au prestigieux et talentueux cabinet d'architectes SANAA. (http://g.co/maps/dkejg) L'histoire pourrait être simple, mais elle se complique un peu avec un lot de trois petits immeubles de logements, situés rue Baillet, donc en plein cœur de l'opération, au cœur des nuisances à venir, au cœur d'une opération dense qui bousculera leur tranquillité actuelle.

Tout d'abord les raisons de sécurité invoquées pour justifier la fermeture en 2005 du célèbre magasin de fer et de verre, n'empêchent pas, dans une configuration presque similaire les galeries Lafayette de continuer de fonctionner. De même le forum des Halles et ses dangereux tunnels ne sont pas fermés, malgré également d'épineux manquements à la sécurité. (Justifiant en partie les travaux en cours.) L'opération est bien immobilière, ce qui est le droit de son propriétaire LVMH, même si un peu plus de transparence n'aurait pas fait de mal. Ensuite le programme a nécessité quelques aménagements urbains, allant jusqu'à une révision du PLU, pourtant fraîchement voté. "Intérêt général," justifient les commanditaires de l'opération. "Intérêts privés" taclent les trois associations de riverains qui peinent à comprendre un projet dont la partie contemporaine due aux architectes de SANAA, repose sur un dessin très immatériel, en soi peu explicite pour celui qui veut savoir exactement ce qu'il aura dorénavant devant ses fenêtres à "4,5 m", selon une habitante.

Habituée aux joutes, la première à faire part de ses remarques est Elisabeth Bourguignat, de l'association Accomplir, qui avec courage et détermination, souligne les nombreux points en suspension du projet, ainsi que les facilités ou complaisances accordées par la ville de Paris, à ce si prestigieux maître d'ouvrage. Enumérant les avantages concédés; (dont le relèvement de la hauteur coté rue de Rivoli,) mais aussi les zones d'ombres du projet dont une mystérieuse crèche de 60 berceaux pour 1100m2 (Alors qu'une crèche municipale existe déjà à deux pas rue de l'arbre sec, http://g.co/maps/f8jv5). Sera t'elle destinée aux salariés et pas aux habitants? Interroge E Bourguignat. "Fantasme pur" répond à la volée le représentant de LVMH, Jean-Jacques Guiony, sans pour autant préciser sa destination finale. Le maire du Premier arrondissement présent Jean-François Legaret explique quant à lui qu'il souhaite qu'elle soit accessibles aux enfants de l'arrondissement.

Peut être pas les salariés alors... mais pour les clients de l'hôtel ? Mystère rien n'est confirmé.

Deuxième point d'achoppement les excavations coté rue de Rivoli lors de la démolition de l'îlot. Proche de la Seine, il y a un risque de modifier l'assise et la stabilité des sols alentours, notamment pour les trois immeubles de la rue Baillet. Inquiet un riverain demande à en savoir plus, M Texier du BET RFR, explicite que les études en cours, prennent en considération cette question qu'il trouve légitime et sérieuse mais sans pouvoir en préciser les résultats puisque étant en cours.... Merci d'être venu !!!

Annoncé pour 2013, le projet est maintenant programmé pour 2015. Il reste qu'il y a des progrès à faire à Paris, et en France en général pour ce qui concerne la démocratie participative, tant on semble être dans un formalisme plus qu'un réel échange et empathie pour ceux qui subiront et pâtiront le devenir de leur quartier. Mais au fait à qui appartient ce qui n'appartient à personne ?

http://www.archicool.com/paris-grand-paris/item/677-paris-la-samaritaine-en-enquete-publique.html